

À l'attention de la direction de l'information

Communiqué de presse

### **Un troisième rassemblement à Montréal pour l'abolition des électrochocs**

Montréal, le samedi 9 mai 2009. « Arrêtons la violence à l'égard des femmes, des mères et des grands-mères », tel est le cri de solidarité qui a été lancé aujourd'hui à Montréal, en cette veille de la fête des Mères, lors du troisième rassemblement annuel pour l'abolition des électrochocs (ou électroconvulsothérapie / ECT).

Madame Hélène Grandbois, militante internationale, a dénoncé le fait que les femmes étaient, dans une proportion de deux à trois fois plus souvent que les hommes, la cible des électrochocs. Elle a notamment souligné le fait qu'un pourcentage important de ceux-ci était donné à des femmes âgées. Pour sa part, madame Louise Harel, ancienne députée d'Hochelaga-Maisonneuve et citoyenne engagée, a énoncé de nombreuses questions qui demeurent toujours aujourd'hui sans réponse: « Pourquoi le nombre des électrochocs a-t-il plus que doublé en quinze ans? Pourquoi les deux tiers d'entre eux sont-ils administrés à des femmes? Pourquoi celles âgées de 65 ans et plus sont-elles plus susceptibles de subir cette thérapie? » Enfin, Ève-Marie Lacasse de la Table des groupes de femmes de Montréal a parlé de la violence faite aux femmes et de cette violence ultime que peut-être l'électrochoc pour une femme.

Après plusieurs années d'hésitation, le ministère de la Santé et des Services sociaux a montré une ouverture pour faire la lumière sur l'utilisation de cette technique controversée. Rappelons que dans un rapport commandé par le MSSS, le Dr Reiner Banken affirmait que « Les incertitudes quant à l'efficacité et aux risques de l'ECT demeurent importantes. Il est donc nécessaire de recueillir plus de données à cet égard. » Il y formulait aussi sept recommandations pour encadrer cette pratique psychiatrique. Six ans après la remise du rapport, rien n'a encore été fait.

Cet événement, tenu en clôture de la *Semaine nationale de la santé mentale*, est l'initiative du Comité *Pare-chocs*. Au même moment, des rassemblements similaires ont eu lieu à Toronto et à Cork en Irlande.

-30-

Pour plus d'informations : Ghislain Goulet, comité *Pare-chocs*, 514-245-5394 (cellulaire) ou 514-525-5060. [www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html](http://www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html).

<http://www.mindfreedom.org/as/act/inter/capa/stop-shocking-our-mothers-2009>